

Sevrans se mobilise à vos côtés

Afin de protéger au mieux chacun d'entre vous, la Ville de Sevrans s'engage à distribuer des masques barrières lavables et réutilisables à chaque Sevranaise et Sevranaise. **130 000 masques** en tissu ont été commandés dans cet objectif ; ils seront disponibles à partir du **25 mai** prochain. La ville vous offre ces **deux masques en tissu réutilisables 10 fois**.

Le port du masque doit impérativement s'accompagner du respect des gestes barrières : pas de poignée de main ou d'embrassade, lavage régulier des mains et respect d'une distanciation physique d'au moins un mètre entre chaque personne.

Dès le **25 mai**, vous pourrez vous procurer **2 masques par personne lavables et réutilisables plus longtemps dans des points de distribution proches de chez vous**.

Les agents de la Ville Sevrans se mobilisent à vos côtés dans cette nouvelle étape de la crise sanitaire.

Sauvons des vies, respectons les consignes de sécurité.

Prenez soin de vous
Blanchet

Stéphane BLANCHET,
Maire de Sevrans



Sevrans Infos COVID-19

0 800 144 144 Service & appel gratuits

du lundi au vendredi,
de 9h à 17h



BIEN UTILISER LES MASQUES

LES GESTES À RESPECTER



1 Se laver les mains avec du savon ou une solution hydroalcoolique

Poser le masque sur son visage en laissant les cheveux à l'extérieur **2**



3 Recouvrir son visage du nez au menton

Ne plus le toucher ni le déplacer **4**



5 Avant de l'enlever, se laver les mains

Retirer le masque par les élastiques **6**



Laver le masque à 60°
pendant 30 minutes avec
un détergent en machine à laver

L'utilisation d'un même masque
est limitée dans le temps,
un masque en tissu ne doit pas
être porté plus de 3h d'affilée.

A PARTIR DU 25 MAI

comment se procurer les masques en tissu lavables et réutilisables ?

ÉTAPE 1 S'INSCRIRE (obligatoire)

Il suffit de s'inscrire en ligne sur le site de la Ville, rubrique « Vos démarches » et remplir le formulaire.

Si vous n'avez pas accès à internet, il suffit d'appeler le n° gratuit Sevrans infos Covid-19 : 0 800 144 144.

Attention, si vous avez déjà effectué votre inscription, il est inutile de vous ré-inscrire.

ÉTAPE 2 RÉCUPÉRER SON MASQUE

Vous pourrez récupérer les masques dans le point de distribution le plus proche de votre domicile dont l'adresse vous sera communiquée.

Une distribution à domicile sera organisée pour les personnes fragiles.

Les masques distribués sont en tissu et répondent aux normes imposées par l'Afnor (association française de normalisation).

Renseignements : 0800 144 144 (appel gratuit), demarches@ville-sevrans.fr

QUAND PORTER LE MASQUE ?

Le port du masque est obligatoire :

- Dans les transports en commun
- Pour les élèves au collège
- Pour le personnel des crèches
- Au travail et pour le personnel des établissements scolaires quand les distances physiques ne peuvent être respectées.

Il est recommandé dans les commerces, les commerçants qui le souhaitent pouvant l'exiger de leurs clients.

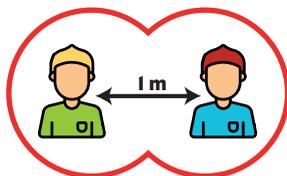
Le Centre municipal de santé invite les patients qui viennent à porter un masque.

MÊME APRÈS LE CONFINEMENT, CONSERVONS LES GESTES BARRIÈRES



Se laver les mains le plus souvent possible.
Privilégier le savon ou à défaut une solution hydroalcoolique.

Éviter les contacts proches, en maintenant
une distance d'au moins 1 mètre avec d'autres personnes,
surtout si elles toussent ou éternuent



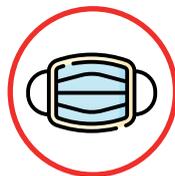
Se couvrir la bouche et le nez avec un mouchoir en cas de toux ou
d'éternuement. Sans mouchoir, utiliser le pli de son coude

Jeter immédiatement le mouchoir après usage dans
une poubelle fermée et se laver les mains



Éviter de se toucher le visage, particulièrement les yeux,
le nez et la bouche

Porter un masque en présence d'autres personnes
et respecter les consignes d'utilisation pour le porter et le jeter

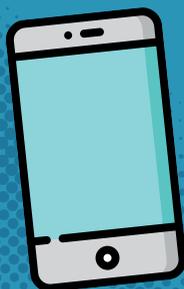


Proscrire les contacts physiques, notamment pour se saluer
(éviter de s'embrasser et de se serrer la main)

Ne pas cracher par terre



PENDANT LA CRISE SANITAIRE, TOUS LES NUMÉROS UTILES



- Un numéro vert gratuit mis en place par la ville de Sevrans répond à vos questions sur le Coronavirus : **0 800 144 144**
- Un numéro vert national 24h/24 et 7j/7 : **0 800 130 000**
- Police secours : **17**
- Police municipale : **01 41 52 40 10**
- Pompiers : **18**
- Samu : **15**
- Hôpital René Muret : **01 41 52 59 99**
- Hôpital Robert Ballanger : **01 49 36 71 23**
- Enfance maltraitée : **119**
- Bureau d'aide aux victimes : **01 48 79 40 22**
- Violences conjugales (hébergement d'urgence) : **115**
- Soutien et aide personnalisées aux personnes âgées / isolées / en situation de handicap : **01 49 36 51 95** (CCAS)

TRANSPORTS, privilégiez les moyens alternatifs

Si l'ensemble des réseaux de transport en commun fonctionne, il est recommandé de privilégier vélos ou marche à pied afin de ne pas les engorger.

Pour vous aider à respecter cette consigne, la Ville de Sevrans met en place de nouveaux aménagements cyclables sécurisés. Une carte sera prochainement disponible sur www.ville-sevrans.fr.

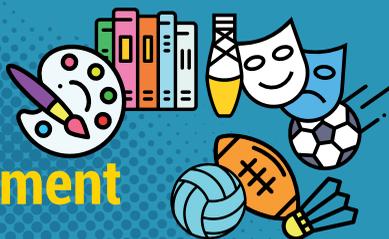
La vitesse est limitée à 30 km/h avec interdiction de doubler pour les véhicules motorisés.

Vous désirez louer un vélo électrique ?

La Région Ile-de-France propose la location de vélos à assistance électrique.

Renseignements www.veligo-location.fr

CULTURE, sports et loisirs autrement



CULTURE

Les équipements culturels et de loisirs de la ville restent fermés. En attendant, retrouvez sur www.ville-sevrans.fr les dispositifs mis en place et les conseils des services culturels pour vivre la culture depuis chez vous : <https://www.ville-sevrans.fr/services-loisirs/culture/culture-chez-nous>

A titre d'exemple :

- Les bibliothèques municipales ont mis en ligne sur leur portail de nombreuses ressources numériques.
- Le département arts plastiques propose chaque jour une activité différente que tout le monde peut faire depuis chez soi.

PARCS ET JARDINS

La Ville a obtenu la réouverture des berges du canal de l'Ourcq dès le 11 mai 2020. Les parcs et jardins de la Ville restent fermés jusqu'à nouvel ordre.

SPORTS

Les lieux de sport couverts resteront fermés.

COMMERCES

ouverts ou fermés ?



TOUS LES COMMERCES pourront ré-ouvrir selon le protocole sanitaire départemental.

LES BARS, CAFÉS ET RESTAURANTS de la ville restent fermés.

LES MARCHÉS

A compter du 19 mai, le marché alimentaire de Sevrans sera rouvert aux jours et horaires habituels.

Pour limiter les risques, la Ville de Sevrans met en place, avec le délégataire du marché, des mesures de précaution sanitaire strictes avec un circuit de circulation qui devra être respecté.

Renseignements auprès de la direction du développement économique : 01 41 52 17 74

LA POSTE

A partir du 11 mai, La Poste organise le retour à la normale de ses activités avec un retour progressif des tournées des facteurs 6 jours sur 7 et la réouverture progressive des bureaux de poste.

Plus d'infos sur <https://aide.laposte.fr/categorie/la-poste-et-le-confinement/>

SERVICES PUBLICS

réouverture progressive

ACCUEIL DU PUBLIC

Réouverture progressive des accueils (merci de prendre rendez-vous) :

- Hôtel de Ville : 01 49 36 52 00
- Pôle administratif Paul-Eluard : 01 49 36 52 00
- Pôle administratif Paul-Langevin : 01 49 36 51 95
- Pôle urbain : 01 41 52 17 70

RAMASSAGE DES DÉCHETS

A partir du 11 mai 2020

- Reprise de la collecte des déchets verts. Merci de sortir les sacs de déchets sur le trottoir aux dates indiquées sur les calendriers de collecte.
- Les déchetteries du territoire sont également rouvertes aux particuliers mais uniquement sur rendez-vous via la plateforme www.rdv-decheterie.fr

CRÈCHES

Réouverture partielle des crèches municipales à partir du 13 mai dans le plus strict respect des conditions sanitaires.

- 90 places proposées en accueil collectif ou à domicile dans les structures des Colibris, des Colombes, de Pont-Blanc et du Pavillon aux histoires.
- Seront prioritaires les enfants des personnels figurant sur la liste préfectorale (soignants, personnels d'établissements de santé publics ou privés, d'établissements pour personnes âgées, pompiers, agents de l'administration pénitentiaire, enseignants...).

Les crèches associatives ne rouvriront pas avant le 2 juin (sous réserve).

Renseignements à la Direction Petite Enfance au 01 41 52 42 40

ÉCOLES

La Ville de Sevran voulant s'assurer de la bonne application du protocole sanitaire, a engagé une entreprise spécialisée dans l'hygiène et organisé une consultation avec tous les acteurs concernés (les pouvoirs publics, l'Éducation nationale, la communauté éducative, les parents d'élèves et le personnel municipal). À partir du 18 mai, les écoles ouvriront progressivement une fois que toutes les mesures pour assurer la protection des enfants et du personnel enseignant seront mises en place. Les parents ne pourront pas pénétrer au sein des établissements.

Renseignements auprès du service enfance-enseignement-jeunesse : 01 41 52 41 55